

La Communauté de Communes du Grand Langres & la Ville de Langres

Recrutent par voie statutaire ou à défaut par contrat

UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX (H/F)

Poste à pourvoir le 02 mai 2024

Rattaché au service des ressources humaines, le responsable du service de l'entretien des locaux planifie, coordonne et supervise le travail des agents chargés de l'entretien des locaux intervenant sur une cinquantaine de bâtiments (scolaires, administratifs, sportifs) et encadre une vingtaine d'agents.

Missions :

- Définir les besoins en entretien des locaux et installations
- Etablir les plannings des agents (horaires et affectations), et faire les demandes de contrats
- Gérer les congés et les absences prévues et imprévues
- Vérifier la qualité des interventions et le respect des délais
- Contrôler l'activité des agents chargés de l'entretien des locaux, effectuer le suivi des heures réalisées
- Vérifier la propreté des lieux et installations
- Détecter les anomalies en fonction des règles de propreté établies
- Rédiger et mettre en place les protocoles de nettoyage des locaux
- Former les nouveaux arrivants et veiller à la formation continue des agents pour les professionnaliser
- Superviser des demandes de produits et de matériels d'entretien
- Veiller à l'application des règles relatives à la prévention des risques
- Superviser les prestations extérieurs d'entretien des bâtiments
- Conseiller les autres services supervisant directement les agents participant à titre secondaire à l'entretien des locaux
- Participer aux missions de prévention des risques en lien avec la conseillère de prévention par rapport à son secteur d'activité notamment et au-delà selon les disponibilités
- Créer et garder un lien avec l'ensemble des agents gérés

Profil :

Vous appréciez les relations humaines et êtes en capacité de manager une équipe en site distant.

Vous êtes une personne réactive, savez gérer les priorités et respectez les délais. Vous faites preuve de rigueur dans le suivi administratif de vos tâches, savez anticiper, planifier l'activité que vous supervisez. Vous savez vous rendre disponible et acceptez d'adapter vos horaires pour vous rendre sur les sites distants en soirée, ou avant votre prise de service.

La connaissance des normes d'hygiène et de sécurité serait appréciée. La connaissance du territoire de la CCGL serait également appréciée.

Vous êtes à l'aise avec les logiciels bureautiques.

Vous êtes titulaire du permis B, nécessaire au déplacement sur le territoire de la Communauté de Communes.

Conditions d'exercice du poste :

- Recrutement dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise ou des techniciens
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, titres restaurant, CNAS et COS

Renseignements auprès du Service RH (03.25.87.77.77 – rh@langres.fr).

Adressez votre candidature avant le 4 avril 2025
au Service RH de la Communauté de Communes du Grand Langres
rh@langres.fr